



AGEN-UNEF

Association Générale des Etudiants de Nanterre-  
Union Nationale des Etudiants de France.  
Université de Paris X- Nanterre.  
Salle F 307.  
92000 NANTERRE.  
☎: 40. 97. 76. 72.

AGEN INFORM' N° 3.



BONNE ET HEUREUSE ANNEE.

SOMMAIRE:

- \* Les élections au CA, CEVU et CS.
- \* L'activité de l'AGEN,
- \* Les Mesures d'urgence de L. Jospin,
- \* La Commission Formation,
- \* Nouvelles en bref,
- \* Une page réservée aux associations.



A NOTER IMMEDIATEMENT SUR VOS AGENDAS:

ELECTIONS AU CA (CONSEIL D'ADMINISTRATION),  
CEVU ( CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE  
UNIVERSITAIRE),  
CS (CONSEIL SCIENTIFIQUE).

LES MERCREDI 14 ET JEUDI 15 FEVRIER 1990.

LES ELECTIONS

Le Conseil d'Administration (CA) composé de 26 enseignants-chercheurs, 14 étudiants, 8 personnels ATOSS et 12 personnalités extérieures, (tous élus par leurs pairs), détermine la politique universitaire, vote son budget et approuve les comptes, fixe, sur proposition du Conseil Scientifique, les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi

que la répartition des crédits de recherche, et habilite les nouveaux diplômés.

Le CA a joué un rôle tout particulier en novembre et décembre 1989, en banalisant 1/2 journée de discussion entre étudiants, personnels ATOSS et enseignants.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU), composé de 16



enseignants, **16 étudiants**, 4 personnels et 4 personnalités extérieures, prépare les mesures concernant l'orientation des étudiants et la validation de leurs acquis, détermine le contenu pédagogique des nouvelles maquettes et est le garant des libertés politiques, philosophiques, religieuses et syndicales des étudiants.

Le Conseil Scientifique (CS), composé de 32 enseignants, **3 étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle** et de 5 personnalités extérieures propose au CA les orientations de recherche et la répartition des crédits attribués à la recherche, et assure la liaison entre enseignement et recherche, notamment dans le 3<sup>ème</sup> cycle.

### L'ACTIVITE DE L'AGEN- UNEF.

Nous le voyons, ces trois conseils sont les instigateurs de la politique universitaire. Leur rôle est de prendre les décisions éducatives et budgétaires gérant l'Université.

Ces élections sont généralement boudées par les étudiants (environ 15% de participation) car ils cernent mal l'influence des conseils sur leurs études, c'est bien contre cette abstention que nous nous battons.

Pourtant le CA vote le budget de l'Université. En acceptant cette pénurie, il permet à bon nombre de mandarins de justifier la réforme de certains seconds cycles (en droit par exemple), qui sous couvert d'économies renforce la sélection. C'est encore la même instance qui pour pallier les manques de crédit vote chaque année des droits d'inscription supplémentaires.

Ces élections marqueront un temps fort dans l'activité de l'AGEN-UNEF et s'inscrivent totalement dans la continuité du mouvement de novembre et décembre 89. Souvenons-nous que c'est le CA qui a voté la journée d'action du 7 décembre, moment des plus importants dans la mobilisation.

Ce sont bien nos listes, regroupant des syndiqués et des non-syndiqués, qui incarnent le mieux les revendications qui ont émanées de ce mouvement. C'est dans ce sens là que mercredi 14 et jeudi 15 février, chaque voix comptera, pour créer un rapport de force qui permettra aux étudiants de se doter de représentants qui les associeront aux prises de décisions, qui les informeront des positions adoptées en conseil, et qui, tout au long de leur mandat, se battons pour obtenir plus de

moyens, avoir des conditions d'études décentes, des formations de qualité et l'abolition des droits d'inscription supplémentaires.

Dés maintenant, il nous faut préparer activement les élections, faire participer le maximum d'étudiants, leur faire connaître nos axes de revendication et les inviter à voter pour la liste de syndiqués et de non-syndiqués présentée par l'AGEN-UNEF.

Il nous faudra fixer nos listes, le déroulement de la campagne et les modalités d'élections à l'



ASSEMBLEE GENERALE  
MARDI 6 FEVRIER 1990  
A 17H  
(RDV au local F 307).

### LES MESURES D'URGENCE DE L. JOSPIN.

Lionel Jospin nous a fait connaître ses propositions pour l'Université de demain. Un ensemble de mesures d'urgence destinées à préparer la rentrée universitaire prévoit le déblocage de 500 millions de francs.

Il est prévu aussi de louer 40 000 m<sup>2</sup>, de rénover 100 000 m<sup>2</sup> de locaux existants et de construire des bâtiments légers mais "de bonne qualité". Le Gouvernement a décidé de déléguer aux collectivités locales, qui le souhaitent, la maîtrise d'ouvrage des nouveaux bâtiments. En contre-partie, le Gouvernement leur remboursera la TVA sur ces réalisations.

A ajouter aux 1 100 emplois d'enseignants créés au budget 1990, 400 emplois d'enseignant: 120 enseignants-chercheurs, 200 agrégés du secondaire et 80 lecteurs.

De bonnes nouvelles, n'est-ce-pas! Cependant, au lieu de réévaluer à la hausse le taux des bourses, le Gouvernement envisage de multiplier les prêts bancaires: il n'est pas rare de voir des étudiants emprunter à la banque pour suivre leurs études puis tout laisser tomber et se salarier pour rembourser.

Une question est posée: qui va payer? Le gouvernement dit:

- les collectivités locales: ce qui comprend une inégalité de fait entre les Universités et conduit à la remise en cause des diplômes nationaux.
- les étudiants: une hausse des droits d'inscription est annoncée; depuis des années,



nous payons de plus en plus cher pour des conditions d'études qui ne cessent de se dégrader.

De plus, dans les dédales du ministère, on parle aussi du lancement d'un emprunt national destiné à renflouer les caisses de l'Enseignement Supérieur.

Qu'en sera-t-il? Ces mesures suffiront-elles? Seul l'avenir nous montrera combien elles correspondent à nos besoins. Ne nous faisons pas d'illusions.

Nos revendications pour améliorer nos conditions d'études restent à l'ordre du jour.

## COMMISSION FORMATION

Le collectif d'AGE du 10 février a décidé de mettre en place au sein de l'AGEN une Commission de Réflexion sur nos formations. Le point de vue de Laurent S. sur le rôle et les buts de cette commission:

"Si nous ne voulons pas rester de simples spectateurs des évolutions en cours, et en vue de développer des axes revendicatifs d'intervention, j'estime que le rôle d'un syndicat comme le notre est de mener une réflexion sur les formations et les contenus d'enseignement.

Il est donc indispensable: d'évaluer les formations et les fortunes diverses qu'elles rencontrent (fréquentation, financement, développement, recherche, fonction sociale,...),

d'être en mesure d'analyser les politiques de formation actuelles, leurs implications économique, sociale et culturelle et leurs conséquences pratiques (professionnalisation, hiérarchisation des filières,...).

Poser le problème des contenus, c'est aussi poser le problème du pouvoir à l'Université: Qui décide des formations d'aujourd'hui et de demain (enseignants, étudiants, spécialistes, ministère,...)? Qui influence leurs structures et leurs évolutions (patronat, collectivités locales, experts, technocrates, militaires,...)?

D'autres questions se posent quant à la fonction de l'Université (qui forme-t-elle?), ses missions (professionnalisation, acquisition de méthodes et d'un savoir critique,...)

Enfin cela pose le problème de la clé de voûte de notre système universitaire: la sélection.

Le rôle d'une Commission Formation serait donc de:

- débattre des enjeux actuels à l'Université,
- s'appuyer sur les acquis étudiants dans ce domaine,

- rassembler et diffuser les projets en suspens,  
- s'interroger sur le fonctionnement des filières,

- émettre des propositions pour lutter contre un système inégalitaire et sélectionniste.

Objectifs ambitieux certes, mais légitimes: ces analyses minutieuses et les propositions en découlant sont toutes en relation avec les problèmes quotidiens: le budget, les examens,...

Si vous ne voulez pas vous comporter en spectateur des enjeux et des politiques universitaires et si vous voulez développer des axes revendicatifs d'intervention, je vous invite à participer à la création et à l'animation de cette Commission Formation.

## BREVES...BREVES...BREVES...

### SECTEUR INTERNATIONAL:

Après les événements qui ont eu lieu en Roumanie, une étudiante est venue nous proposer une collecte de livres en faveur des étudiants roumains. Cette initiative est la bienvenue; si vous désirez collecter ou donner, voire même si vous envisagez une autre forme de solidarité, contactez nous au local.

### LA COOP EN F 307.

Nous rappelons, à nos chers lecteurs, que l'AGEN-UNEF met à votre disposition un photocopieur (au tarif modique de 35 cts la page) ainsi que stylos, copies,...



### DOSSIERS A DEMANDER.

Avant le 1 mars, demande de chambres en Cité-U, s'adresser au

CROUS DE SAINT-GERMAIN  
EN LAYE.

SERVICE DES ENTREES;  
au 39.73.42.80.

Avant le 1 mai, demande de bourses, s'adresser au

RECTORAT DE VERSAILLES  
au 30.83.44.44.



## ASSOCIATION DE DROIT.

### UFR DE DROIT: LA REFORMETTE DU SECOND CYCLE.

Le 27 juin 1989, alors que je m'apprêtais à m'envoler pour les vacances, je reçus une convocation m'invitant à une réunion du Conseil d'UFR. Thème principal: "Projet de réforme du second cycle par le système des admissibilités/admissions."

Je repousse mon voyage et j'auto-censure mes réflexions d'alors.

Le jour "J", certains enseignants que l'on ne voyait jamais au Conseil étaient là. Comment s'en étonner d'autant plus qu'ils sont les auteurs de la réforme? D'ailleurs, pour illustrer mon propos, je citerai M. Demaldent, directeur d'UFR: "Sur proposition des présidents des commissions (Messieurs Benabent et Guchet), (...) projet de réforme portant sur les admissibilités/admissions en second cycle de Droit."

Je préfère vous épargner les détails. Et pourtant, les discussions furent chaudes! Un enseignant a trouvé que je faisais d'"syndicalisme primaire", sur ce je lui ai répondu qu'il faisait de "l'anti-syndicalisme primaire". Bref, on passe au vote, alors que j'ai exigé, en vain, que le débat se déroule après les vacances. Résultat du vote: 12 voix pour, 5 contre (dont les deux de l'AGEN-UNEF) et 7 abstentions. La réforme était adoptée. Cependant, "vu les conditions dans lesquelles la réforme a été votée et l'impossibilité de faire son fichier à la rentrée, M. Chassaing, responsable du service informatique, décida de "retirer son logiciel". Ainsi, se termina, en queue de poisson, le Conseil d'UFR de droit.

Le 10 juillet, nouveau petit mot rassurant de M. Demaldent: "Etant donné l'impossibilité de l'application immédiate de la réforme votée le 27 juin, elle est pour le moment retirée." Ouf! Je peux enfin partir tranquille. Ainsi se termine ou plutôt se suspend l'histoire de la reformette qui voulait se faire grande.

En fait quel était l'enjeu? Les Présidents des commissions ayant constaté l'insuffisance des enseignants quant à la correction des copies en second cycle, ont "trouvé" la solution magique: instaurer le système admissibilité/admission en licence et en maîtrise. Ainsi, pourraient-ils saquer les étudiants au "premier tour" et avoir moins de copies à corriger au "second tour".

Après avoir dénoncé les "cent mille malices cousues de fil blanc", j'ai appelé à voter contre la réforme. En revanche, j'ai proposé le doublement du budget de l'UFR, afin de nous permettre d'étudier dans des conditions d'études décentes. Rien n'y fit.

Enfin, elle est retournée devant une commission. Et comme disait Clémenceau: "Envoyer une réforme en commission, c'est la retirer. Cependant, j'appelle à la vigilance, pour éviter une éventuelle surprise.

Sèèd T.  
Elu au Conseil d'UFR de Droit.





Devant la dégradation accentuée de nos conditions de vie et de formation, les étudiants, en lien avec les IATOSS et les enseignants, avaient engagé des luttes dans de très nombreuses facs autour des crédits d'urgence. Au bout de ce mouvement, des acquis d'importance ont été obtenus, notamment là où les actions ont été les plus massives : un restaur-U et 20 salles de TD à Tolbiac, 400 heures supplémentaires à Toulouse, 7 millions de francs à Bordeaux, 1200 m<sup>2</sup> de locaux à Aix. Pour Paris : Déblocage pour toutes les facs d'heures complémentaires. Promesse de transformation des antennes en universités pour 1995.

**Plan d'urgence pour la rentrée 90 :** 200000 m<sup>2</sup> de locaux, 600 postes d'enseignants, 500 millions de francs.

Cependant, le gouvernement n'a rien concédé sur nos principales revendications relatives à des crédits d'urgence pour finir l'année 89-90. De fait les problèmes de fond de l'université vont se poser avec la même acuité.

**EXAMENS :** Vue l'exiguïté des locaux de la fac de Nanterre, se sera encore une fois l'anarchie dans le calendrier de nos partiels. La semaine de révision, légale, ne pourra être assurée. Enfin, gare aux partiels dans des amphis surchargés ! Une fois ces menaces surmontées, resterons les saquages, revivifiés en ces temps d'affluence.

**LE SECOND SEMESTRE :** Avec le recommencement de nouveaux enseignements vont renaître les problèmes connus à la rentrée de septembre. Le libre choix des inscriptions pédagogiques, la constitution des groupes de TD, les enseignants affectés, etc.

**LE VERSEMENT DU PREMIER TRIMESTRE DES BOURSES :** Au bout de quatre mois, il serait temps !

A partir de ces exemples, reviennent avec force nos revendications principales de l'automne : des crédits d'urgence, des locaux, des enseignants, des IATOSS.

**La génération sacrifiée vous salut bien, Mr le Ministre !**

Le dernier Conseil des Ministres (10/01/90) semble donner des premiers éléments de réponse pourtant. 200 000 m<sup>2</sup> de locaux, 600 postes d'enseignants, 500 millions de francs supplémentaires. C'est bien.

Face à un gouvernement qui, fin décembre encore, refusait toute nouvelle rallonge budgétaire, c'est une démonstration que les mouvements convergents IATOSS, étudiants, enseignants ont eu des répercussions.

C'est largement insuffisant.

En ne considérant que les effectifs actuels, c'est 25 à 30 milliards qu'il nous faudrait. C'est bien donc d'un réel réengagement de l'Etat dont il est question, tant en matière de formation que d'aide sociale. C'est une loi de programmation, établissant des choix de développement de la société dont nous avons besoin (l'Education et non le surarmement); pas d'un simple "plan d'urgence".

Etre 2 millions d'étudiants vers l'an 2000 nécessite enseignement supérieur à caractère de service public et national, que ce soit au niveau des responsabilités financières ou bien au niveau des orientations générales. C'est à ces conditions que le caractère national de nos diplômes, l'accès de tous à l'université, la reconnaissance de nos qualifications seront garantis.

Ces enjeux se retrouvent intégralement dans notre fac. Notre attitude face à tous les problèmes que nous allons rencontrer jusqu'à la fin de l'année et qui remettent en question la poursuite de nos études sera déterminante. Refuser la sélection, réagir immédiatement devant tout obstacle, se rassembler dans l'unité; en voilà quelques éléments. Poursuivre donc, sous les formes les plus diverses, les actions engagées au mois de novembre 89.

A ce titre, mesurons l'impact des décisions prises par le Conseil d'Administration de Paris-X, son rôle dans la journée du 07/12/89. Il s'avère déterminant quelquefois dans le rapport de force et/ou les négociations engagées avec le gouvernement. Au moment où les élections vont intervenir pour renouvellement (mi février), ce rappel n'est pas inutile. Il montre l'importance de notre participation, des plates formes mises en concurrence.

Pour notre part, à l'AGEN-UNEF, nous nous inscrivons résolument dans la continuité des revendications émises dans les luttes de l'automne et des premiers acquis ainsi obtenus.